



# Association Internationale Nébi Daniel

22, Cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil Malmaison, France.

Tel: +33 (0) 6 09 26 14 37 Fax: +33 (0) 1 41 96 87 31 admin@nebidaniel.com www.nebidaniel.com

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

**DIMANCHE 19 juin 2005, 15 heures 30**

Maison des Associations, 181 Avenue Daumesnil, 75012 Paris



Mesdames, Messieurs,



Conformément aux statuts, l'Association Internationale Nébi Daniel tiendra sa première Assemblée Générale. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour manifester votre intérêt à son action, contribuer par vos idées à la préservation du patrimoine Juif d'Egypte et statuer sur l'ordre du jour suivant.



### 1. RAPPORT GENERAL

- Sur les activités, la stratégie et les objectifs de ces 2 dernières années. (les documents officiels et courriers de l'Association seront à la disposition des membres).
- Visites et contacts avec les autorités civiles et religieuses en Europe et en Egypte ainsi qu'avec les communautés locales.
- Commentaire sur les initiatives, situation à ce jour.

### 2. PROJETS, OBJECTIFS & ACTIONS EN COURS

- Projets Cimetières - Registres Synagogues - Sifré Tora - Espace Mémoire
- Participation dédiée au prochain Congrès des Juifs d'Egypte à Haïfa.
- Projet de Fondation Internationale

### 3. RAPPORT DU TRESORIER

- Appel à cotisation aux Associations adhérentes et aux individus

### 4. QUESTIONS DIVERSES - DEBATS

### 5. APPROBATION DES COMPTES - QUITUS AU BUREAU

Nous vous rappelons que seuls les votes des membres et associations à jour de leurs cotisations sont pris en compte. Les autres participants ont une voix consultative. Les membres et associations, à jour de leur cotisation pourront se faire représenter, par procuration donnée à un membre du conseil.

### 6. ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL & DU BUREAU

L'élection du premier Conseil s'étant faite à la constitution par auto-désignation de ses membres, conformément aux Statuts, le nouveau Conseil, de 9 membres au plus et 5 au minimum, devra dorénavant être élu par l'Assemblée. Compte tenu de l'aspect international de l'Association, il n'est pas nécessaire d'être physiquement présent à l'Assemblée, pour être candidat. Les candidats sont priés de se faire connaître au moyen d'un C.V. motivé, lequel sera présenté aux votants. Conformément aux statuts, le Conseil ainsi élu désignera à son tour son bureau : le Président, le vice-président, Le Secrétaire, le Trésorier.

### 7. CLOTURE & PETITE COLLATION